

Le Secrétaire est chargé d'informer cette Société que sa demande sera soumise au Comité nommé par cette Chambre pour reviser la Liste de Prix.

7o. Lecture du rapport du Jury sur l'espèce bovine, pur sang, à la dernière Exposition Provinciale Agricole, tenue à Québec.

8o. Lecture d'une lettre de J. Anderson, Ecr., Rédacteur du *Farmers' Journal*, demandant un salaire extra pour avoir rédigé un rapport de 24 pages, ajouté au dit Journal depuis deux ans.

Le Secrétaire est chargé de répondre à M. Anderson, que cette Chambre n'ayant fait avec lui d'autre contrat que celui fait pour la rédaction du *Farmers' Journal*, et que ce rapport n'a pas été fait à la demande de la Chambre, mais a été fait par M. Anderson pour faire partie ou accessoire du dit Journal, la Chambre ne peut lui accorder sa demande.

9o. *Résolu* : Que M. le Président et le Major Campbell soient chargés par cette Chambre de placer le montant du prix du Prince de Galles, dans les fonds publics.

10. *Résolu* : Qu'il soit notifié à MM. DeMontigny et Cie., qu'à l'expiration du contrat relatifs aux Journaux, *L'Agriculteur* et le *Farmers' Journal*, ce contrat ne sera pas continué, mais que la Chambre veut qu'alors il soit terminé et résilié.

11o. Lecture de plusieurs lettres, alléguant des erreurs dans la distribution des prix, dans le département de l'Horticulture à la dernière Exposition Provinciale. M. le Président, le Major Campbell et le Secrétaire sont chargés de régler l'affaire.

Et la Chambre s'ajourne à demain, à 9 heures A. M.

(Par ordre,)

T. CHAGNON,
Secrétaire.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

Québec, 21 Mars 1861.

PRESENTS : Hon. L. V. Sicotte, Président ; MM. E. O. Casgrain, Vice-Président ; Capt. Rhodes, Président de l'Association Agricole du Bas-Canada, Major Campbell, J. C. Taché, Hon. Tessier, Révd. F. Pilote, Professeur d'Agriculture au Collège de Ste. Anne de Kamouraska, Révd. M. Langevin, Professeur d'Agriculture à l'Ecole Normale Laval, F. M. F. Ossaye, Professeur d'Agriculture, à l'Ecole Normale Jacques-Cartier, J. Perreault, Professeur d'Agriculture, au Collège de Varennes.

1o. *Résolu* : Qu'il n'y aura pas d'Exposition Provinciale Agricole, que dans deux ans à dater de la dernière Exposition qui a eu lieu les 26, 27 et 28 Septembre 1860.

2o. La Chambre fait une Liste des Amendements à la loi d'Agriculture actuelle à proposer à la présente Session de la Chambre d'Assemblée.

Ces Amendements sont comme suit :